

La commune, composée d'un village et de 11 hameaux et lieux-dits dispersés, recense 1661 habitants. Le nom de saint Maurice s'est enraciné sur un « Mont couronné », butte sur laquelle fut sans doute implanté un culte druidique, puis chrétien, sous le patronage de saint Nicolas. Pendant la Révolution, le nom, jugé trop clérical, est remplacé par celui de « Montgraviers ». Le village retrouve le nom de Saint-Maurice qu'il portait à l'origine jusqu'à la Révolution, tout comme Saint-Chéron qui ne l'a pas rétabli. En 1937 on lui accole à nouveau le vocable de Montcouronne. Décret du 10 novembre 1937 signé Albert LEBRUN et Max DORMOY.

Des vestiges de forges et d'ateliers métallurgiques importants, d'époque médiévale, et de fours de potiers, remontant au 9ème siècle, ont été retrouvés près de la Rémarde.

Saint-Maurice Montcouronne

La première seigneurie, celle de Saint-Germain, apparaît dans les textes en 1282, Saint-Maurice relevait de la Châtellerie de Montlhéry et possédait les droits de haute, moyenne et basse justice et de notariat. La justice était rendue dans une maison sise au n°1 de la rue Bourguignette surnommée « l'audience », qui abritait également la prison et le cabinet du tabellion (notaire).

PATRIMOINE

Le lavoir communal

Il fut financé, en souvenir de sa mère, par Stéphane Dervillé, président du conseil d'administration de la compagnie des chemins de fer PLM et gérant de la Banque de France. Construit vers 1900, il est alimenté par la fontaine du Saule. Cet édifice de plan carré a la particularité d'être un lavoir fermé, alimenté par un captage et non une source naturelle.

Il est éclairé côté rue par des arcades en plein cintre fermées par des huisseries métalliques et sur les autres côtés par des petites fenêtres. Son toit en pavillon s'orne à l'angle sud-ouest, d'une grenouille juchée sur un pilier, portant une mandoline sur son dos, les deux pattes en l'air et regardant en direction de la Rémarde, prête à sauter vers l'étang...

Est-ce pour comparer, avec humour, les chants des lavandières aux coassements de l'animal ? Quatre autres grenouilles de céramique, associées à des motifs végétaux, sont perchées au faite des murs latéraux.

Des maximes moralisatrices, en lettres gothiques peintes, font le tour du lavoir rappelant que « Avenandise (politesse) et netteté (propreté) valent mieux que gaste (stérile) beauté » ou encore « Ne geignez pas sur vos maris, tous les linges sales ne se lavent pas ici » et même pour inciter les blanchisseuses à plus d'efficacité « Le battoir besogne mieux ici que la langue ».



A NE PAS MANQUER...



© Gérard Faudot

Eglise Saint-Maurice



© Gérard Faudot

Plaine (route de Vaugrignouse)

Maison de la Touche

Autre maison à ne pas manquer. De plan carré, le bâtiment s'enorgueillit d'une absidiole semi-circulaire avec bandeau d'étage. Particularité, l'inscription placée au centre de l'absidiole « l'an III MOCBOUTEIL Batie par BRUSTELLE en 1795 ».

Pont de la Folleville

Ce pont de sept arches, construit sous Guillaume de Lamoignon au 17^{ème} siècle, facilitait la venue de ses visiteurs à son château de Baille, tout en consolidant la voie royale habituelle Dourdan-Paris ou Versailles, route très fréquentée qui mène à Breuillet.

Le Petit Château de Saint-Maurice

Il fut construit pour Mme de Soye, fille de M de SAULTY. Elle y mourut en 1845. Surnommée aussi « Le château rose », cette propriété de 5ha 75ca de terrain clos, située aux n° 4 et 6 Place de l'église, comprend une belle maison, style Directoire. Puis elle fut vendue en 1859 au père Pierre-Julien Eymard, désireux d'y installer le noviciat de sa toute jeune congrégation du Saint-Sacrement. Au dire d'un de ses amis, ce séjour à Saint-Maurice fut « son paradis » ; il y demeura de 1866 à 1868, avant de partir se reposer dans sa famille à La Mure d'Isère où, à demi paralysé, il mourut le 1er août 1868. Malgré sa mort, les autres religieux de la congrégation demeurèrent à Saint-Maurice jusqu'en 1880, année où une loi républicaine empêche les congrégations non autorisées à participer à l'enseignement. Cependant, celles-ci n'ont pas été expulsées.

La maison fut alors mise en vente et achetée en 1882 par une actrice parisienne, Mlle Genest qui, pendant deux ans effectua des transformations interrompues par sa mort. De nouveau mise en vente, cette propriété fut achetée en juin 1886 par M. Ernest Cretté, ancien libraire à Paris et conseiller municipal à Saint-Maurice. Devenue en 1963 propriété du marquis de Vibraye, elle appartient aujourd'hui à M. Quoc-Giao TRAN.

Le village de Saint-Maurice peut s'honorer désormais d'avoir eu un "homme" saint parmi ses habitants, en la personne du père Pierre-Julien Eymard, surnommé « l'apôtre de l'Eucharistie » ; en effet, après avoir été béatifié en 1925, il fut canonisé par le pape Jean XXIII, le 9 décembre 1962. On peut voir une statue à son effigie dans le chœur de l'église, à gauche de l'autel.

Puisse saint Pierre-Julien Eymard veiller, dès maintenant, sur tous les habitants de ce village qu'il aimait tant, et, suivant son expression, en faire « un paradis » où il fait bon vivre.

L'église Saint-Maurice

C'est le plus ancien bâtiment de la commune. L'église, dont les fondations de la nef datent du 12^{ème} siècle, présente un plan rectangulaire à nef unique, fermé par un chevet plat. Elle fut dévastée puis remaniée à plusieurs reprises. Les murs de la nef sont dotés de contreforts extérieurs pour supporter la voûte d'ogive. Les ouvertures de la nef sont étroites et couvertes d'un arc brisé ; par contre, celles du chœur sont de style gothique flamboyant et appartiennent aux travaux effectués 20 ans après la bataille de Montlhéry en 1465. La cloche, qui est la plus ancienne de la CCPL, porte l'inscription « Je fus faite pour ton église l'an 1485 au nom de saint Maurice ». Le clocher à contreforts et baies géminées est couvert d'un toit en bâtière.



Le chœur abrite un ensemble de boiseries en chêne de 1770 et le retable du maître-autel est orné d'une Crucifixion. Ils ont échappé à l'installation, pendant la Révolution, d'une société de lessivage de terres salpêtrées qui causa de grands dommages à l'église.

Dans les années 1890, madame Eudoxie Dervillé contribue à la mise en valeur de l'édifice en offrant un vitrail de saint Maurice à cheval, le pavage en marbre du chœur, avant que ne soit édifié, en reconnaissance de ses bienfaits, un cénotaphe en marbre de Carrare, imitant ceux de la Renaissance.

Maison d'Eudoxie Dervillé (A l'origine Maison Belland des Communes)

Située 8, rue de la Fontaine du Saule, elle fut édifiée à la fin du 19^{ème} siècle. Modeste au départ, la maison s'agrandit rapidement d'une aile en équerre, précédée d'une terrasse. L'architecture est tout à fait classique mais la façade sur jardin présente un décor très intéressant, associant décoration de style néo-gothique, fresques représentant un homme et une femme du Moyen Age et frise de céramique à décors végétaux entrelacés. La porte d'entrée est soulignée de voussures avec décor en feuilles de chou et pinacles. Une tourelle hors-œuvre abrite l'escalier et est éclairée par une fenêtre surmontée d'un dais de style gothique flamboyant. Dans le jardin, deux surprises : une source insérée dans une rocaille et une chapelle coiffée d'un clocheton.

PETITE PAUSE FLORE

Il a été recensé pour l'instant 421 espèces à Saint-Maurice, ce qui est un peu au-dessous du chiffre prévisible compte tenu de la configuration favorable de la commune, qui comporte en effet des milieux variés, acides et neutres, sableux et argileux, secs et humides. C'est dans le lit majeur de la Rémarde qu'on trouve l'essentiel de l'intérêt floristique de la commune. Les marais à grandes herbes occupent une grande étendue au fond de la vallée : c'est là que poussent les **Roseaux**, les **Carex**, la **Reine des prés**, l'**Eupatoire chanvrine**, la **Salicaire**, les **Lysimaques**, ou encore le **Cardère** (ou Chardon à foulon) dont on a utilisé autrefois les fruits épineux pour carder la laine. Les



remblais autour du plan d'eau de Baille ont amené des espèces naturalisées originales : l'**Armoise annuelle**, à partir de laquelle on extrait une substance (l'artémisine) active contre le paludisme et le **Rapistre rugueux**, plante thermophile dont c'était, en 2003, la première apparition en Essonne. On trouve aussi, dans le fond de la rivière, la **Zannichellie**, petite herbe aquatique d'allure insignifiante, mais rare et protégée en Ile-de-France.

Informations pratiques

• Mairie ouverture :

- lundi au vendredi de 9h30 à 11h30
 - mercredi au vendredi de 15h à 17h
 - le 1er samedi du mois de 9h à 12h
- Tel : 01 64 58 91 55

• Cabine téléphonique devant la mairie

• Borne taxi : face au parking de la mairie

• Service cars :

- vers Limours, le jeudi de la place de l'église à 9h
- vers Arpajon (marché) : le vendredi de la place de l'église à 10h.
- vers Les Ulis (centre commercial), le mardi de la place de l'église à 9h

SAVOIR FAIRE

Cadre et lumière

3, place de l'église

Activités encadrements,
vente de fournitures, beaux-arts
Tél.: 01 64 58 89 05

TEMPS FORTS

Exposition permanente sur Saint-Maurice-Montcouronne
En mairie aux heures d'ouverture

Forum des associations
début septembre

Fête de la Saint-Maurice
fin septembre
feux d'artifice